

Paris, le mercredi 08 juin 2011.

LA FFM CRÉE LE LABEL « SITE D'EXCELLENCE SPORTIVE »

Afin de reconnaître et valider les efforts réalisés par certaines structures du sport moto (clubs, centres de pilotage...) pour accompagner les jeunes pilotes vers la réussite scolaire et sportive, la Fédération Française de Motocyclisme a décidé la création du label « Site d'Excellence Sportive ».

Les Sites d'Excellences Sportives ont pour objectif de permettre aux jeunes pilotes de s'entraîner pour atteindre le haut niveau tout en garantissant un suivi scolaire classique et adapté dans des structures labellisées intégrant le projet sportif et éducatif de la FFM. L'attribution de ce label est l'occasion de mettre en avant ces structures qui participent à la formation et l'épanouissement des futurs champions.

A cette fin, un cahier des charges précis et exigeant a été défini par la Direction Technique Nationale qui se chargera de l'attribution et du renouvellement du label.

Pour plus de renseignements et vous procurer le dossier de candidature, vous pouvez contacter la Direction Technique Nationale de la FFM au 01.49.23.77.28



Le Service Communication